

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le Conseil Municipal s'est tenu le mardi 12 avril dernier et a voté le budget 2022.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget global d'investissement est de 1 062 494 € dont 302 190 € de dépenses 2021 reportées et 22 622 € de recettes 2021 reportées.

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Bâtiments communaux	40 301 €
Achat matériel / mobilier / divers	15 238 €
Remboursement capital emprunts	193 518 €
Voirie	87 917 €

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Excedent de fonctionnement capitalisé	506 797 €
Virement de la section de fonctionnement	273 594 €
Subventions	26 570 €
Fonds de compensation de la TVA	58 158 €

BUDGETS ANNEXES	Fonctionnement	Investissement
Lotissement du Thouaret	44 901 €	44 901 €
Lotissement de Marsais	147 054 €	147 054 €

ÉTAT DE LA DETTE

Les **annuités d'emprunt du budget principal**, pour l'année 2022, se montent à 220 715 €, soit 90,09 € par habitant (la moyenne nationale 2020 : 91 € / habitant, budget principal uniquement).

Le **capital restant dû** est de 2 102 325 €, soit 858 € par habitant (la moyenne nationale 2020 : 684 € / habitant).



FISCALITÉ

La fiscalité de la commune est inchangée par rapport à l'année 2021.

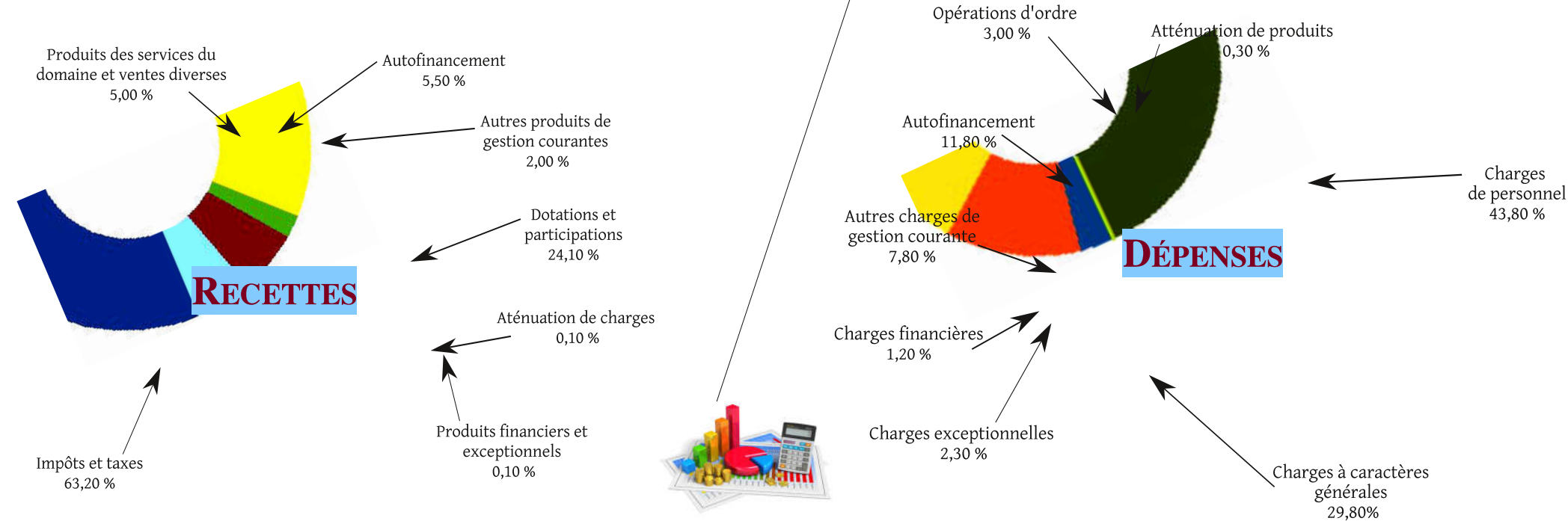


Concernant le taux de la taxe d'habitation, celui-ci est gelé depuis 2019 et jusqu'en 2023, date de la suppression de cette taxe.

	SAINT-VARENT	MOYENNE DÉPARTEMENTALE	MOYENNE NATIONALE
Foncier bâti	36,41 %	43,02 %	37,72 %
Foncier non bâti	62,56 %	65,76 %	50,14%

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget global de fonctionnement est de 2 324 349 €



SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Chaque année, la commune de Saint-Varent alloue des sommes aux associations. En voici la répartition :



ASSOCIATIONS	MONTANT	ASSOCIATIONS	MONTANT
Sportives	4 920 €	Protection du patrimoine et Culture	580 €
Sociales, humanitaires et caritatives	930 €	Centre Socio Culturel	43 255 €
Activités scolaires et périscolaires	1 779 €	Divers et loisirs	715 €
Associations Hors Saint-Varent	5 860 €		

CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS D'AVRIL 2022

- Un nouveau budget a été créé pour financer les premières dépenses du futur lotissement situé route de Conquenuche et dénommé « Lotissement de Marsais ».
- La durée de la convention avec La Poste pour l'ouverture d'une agence postale à la mairie a été fixée à 9 ans renouvelable une fois.

TOUR 79

Le tour cycliste des Deux-Sèvres aura lieu du 14 au 17 juillet prochain.

La commune aura le plaisir d'accueillir le Tour pour un contre la montre, suivi d'une manche nationale handisport (le matin), et un départ d'étape l'après-midi du samedi 16 juillet. Pour une bonne organisation, nous recherchons des personnes bénévoles pour être signaleur. Son rôle est de prévenir les automobilistes qu'il s'agit du passage d'une course cycliste et lui indique l'itinéraire à suivre pour rejoindre sa route ou l'invite à regarder la course.

N'hésitez pas à vous faire connaître, auprès de la mairie de Saint-Varent, si vous souhaitez participer à cette manifestation.



LIONS CLUB DE THOUARS

Depuis le 1^{er} octobre 2021, le Lions Club de Thouars a mis en place sa nouvelle œuvre sociale concernant les habitants des Communautés de Communes du Thouarsais et de l'Airvaudais Val de Thouet.



L'idée de boîte "Lions SOS" est simple et efficace, c'est un dispositif gratuit, destiné en priorité aux personnes seules, isolées ou vulnérables.

En cas d'urgence médicale, chaque minute compte. Cette petite boîte, rangée dans la porte du réfrigérateur, contient toutes les informations principales concernant la santé de la personne.

Lors d'une intervention à domicile, si les secours voient apposé au dos de la porte d'entrée l'autocollant "Lions SOS", ils savent qu'ils vont trouver dans le réfrigérateur, la fiche de renseignement de la personne, savoir immédiatement quels sont les antécédents médicaux, les allergies, les traitements en cours et les personnes à contacter, et vont pouvoir administrer les soins les plus appropriés.

La boîte "Lions SOS" est **totale**ment gratuite et disponible dans toutes les pharmacies du Thouarsais et Airvaudais Val de Thouet



INSCRIPTION SCOLAIRE



Pour la rentrée scolaire 2022/2023, voici la procédure pour l'inscription scolaire à l'école maternelle La Joyette de Saint-Varent, seulement pour les enfants nés en 2019.

Cette procédure s'applique uniquement pour les nouvelles inscriptions, les enfants déjà scolarisés ne sont pas concernés.

Pour les nouvelles inscriptions à l'école élémentaire (nouveaux habitants), merci de contacter directement la mairie.

A) Procédure pour l'inscription administrative à la mairie :

1^{ère} possibilité : Vous devez télécharger, imprimer et compléter le dossier d'inscription sur le site de la ville de Saint-Varent (www.saintvarent.fr). Puis vous devez adresser par la poste ou déposer à la mairie, le dossier d'inscription et une copie du livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité ...) et de la page des vaccins du carnet de santé de votre enfant.

2^{ème} possibilité : Si vous ne pouvez pas imprimer les documents à votre domicile vous pouvez : soit retirer le dossier à la mairie de Saint-Varent ou adresser un mail : villessaintvarent@wanadoo.fr, à l'attention du service scolaire, en indiquant vos coordonnées : NOM, Prénom, adresse postale – adresse mail et le nom et prénom de votre enfant ainsi que sa date de naissance. La mairie vous adressera alors le dossier par voie postale.

Après l'inscription administrative, un certificat d'inscription scolaire sera adressé à chaque famille.

B) Validation de l'inscription :

La mairie se chargera ensuite de transmettre le dossier d'inscription à la directrice de l'école maternelle qui contactera les familles pour valider l'inscription scolaire de leur enfant et les informer des journées « portes ouvertes » qui seront instaurées pour l'accueil des nouveaux élèves.

Mairie de Saint-Varent - Service Scolaire

3, place de l'Hôtel de Ville - 79330 Saint-Varent

05 49 67 62 11 / villessaintvarent@wanadoo.fr / www.saintvarent.fr

ACCA

Samedi 14 mai, Soirée Fouées, à 19h, au Moulin du Pont, à Saint-Varent. 17 €/adulte et 10 €/ - de 12 ans. Réservation au 07 82 94 60 53 ou au 06 42 98 47 86, avant le 8 mai 2022.

Organisée par "L'ACCA de Saint-Varent".

DONNEURS DE SANG

Jeudi 9 juin 2021, Collecte de sang, de 16h à 19h, au complexe sportif Alain Bossay.

Organisée par les "Donneurs de Sang de Saint-Varent".

LACHER DE TRUITES

Samedi 11 juin, Lâcher de truites, à 7h30, à l'étang de la Société de pêche. 1 canne/6 truites. Tarifs : 8 €/ adultes et 4 €/ enfants de -12 ans.

Organisée par la "Société de pêche "Le chevesne" Saint-Varent-Luzay".

CONTACT

Pour le bulletin du mois de juin 2022, toutes les informations devront être transmises avant le 15 mai 2022.

MAIRIE : 05 49 67 62 11
villesaintvarent@wanadoo.fr

Médiathèque : 05 49 67 54 41
mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

BILLARD CLUB SAINT-VARENTAIS

Le Billard Club Saint-Varentais retrouve des couleurs après une longue traversée du désert. En effet, le club n'avait pas gagné le trophée de l'UCBC (Union des Clubs de Billard du Centre), depuis 17 ans. Cette victoire est une grande réussite pour le club.

Comme toutes les associations sportives de notre commune, nous avons souffert des conditions sanitaires difficiles, mais nous avons eu la chance d'avoir une équipe très compétitive composée de Messieurs Jacques Prouteau, Michel Epron, Thierry Sorin, Jacques Siaudeau, Georges Grouesy, David Plouvier, Mario Laducca, Christophe Métails, Yves Fournier et Jacques Bascher. Sans compter nos adhérents, non joueurs, qui nous ont toujours soutenus et qui oeuvrent à la bonne entente du club.

Nous remercions la commune de Saint-Varent, pour la mise à disposition d'une très belle salle. Depuis plusieurs années, le club a investi dans un équipement polyvalent : 4 billards Français, 2 Pools et un Snooker. Cette belle victoire couronne des années d'effort et d'entraînement, des années de partage et de convivialité, elle va permettre de faire connaître le club et faire naître des vocations. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Billard Club Saint-Varentais - 3, place du 14 juillet - Saint-Varent

Président : Jacques Bascher - 06 40 30 23 10 / Secrétaire : Yves Fournier - 06 76 92 19 95 / Trésorier : Thierry Sorin - 06 76 08 53 39

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

"A la manière de Voltz" : animations autour des albums de Christian Voltz, auteur / illustrateur jeunesse. Ses illustrations, réalisées à partir de matériel de récupération, ont donné un style très personnel à ses livres. 

Sur inscription / Gratuit / Public familial.

• **Mercredi 11 mai, à 10h30** (pour les 0-3 ans) et **16h30** (à partir de 3 ans) : "Raconte-moi... Voltz".

• **Jeudi 19 mai** : "Vous voulez rire ?" Spectacle de marionnettes avec la Cie Les Frères Duchoc

Mercredi 25 mai : "Croqueurs de Pages" : le rendez-vous des amateurs de lectures. Nous partirons vers le Portugal, en découvrant la sélection du Prix des Lecteurs des Littératures Européennes de Cognac. Ouvert à tous / Gratuit / Public Adulte.

Médiathèque de Saint-Varent - Tél. : 05 49 67 54 41 / Mail : mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

Horaires : Mardi 16h à 18h - Mercredi 10h à 12h / de 14h à 18h

Vendredi 10h30 à 12h / de 14h à 18h - Samedi 9h à 12h



COMM'GÉNÉRATIONS

Voici les animations du mois de mai, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Actions à destination des personnes retraitées du Thouarsais.

Date	Heure	Animation	Tarif
Lundi 9	14h30	"Ténor", au cinéma Le Kiosque à Thouars	5 €
Mercredis 11 et 25	10h30	Atelier "Corps en éveil", à Saint-Varent	-
Mercredi 18	15h	7 ^{ème} rencontre des aînés en chansons, à Bocapole	-
Mercredi 18	10h30	Atelier "Remue méninges", à Saint-Varent	-
Lundi 30	14h30	Visite de la ferme pédagogique des Mille Pat, à Cléré-sur-Layon	12 €
Mardi 31	15h	Groupe de paroles des aidants, à la salle Pôle seniors Saint-Varent	-

L'inscription est obligatoire au 05 49 66 76 54 ou 05 49 66 76 62.

Un transport est possible, depuis votre domicile au tarif de 3 €.

